



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



Commission permanente du 19 février 2024

FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

La Commission permanente a décidé l'attribution de subventions d'investissement au titre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST), dans le canton de Cernay, d'un montant total **18 008€**, réparti comme suit :

- **6 000€**, au Cercle Culturel et sportif Union - Vieux Thann, pour l'installation d'une alarme incendie au Cercle Culturel et Sportif Union de Vieux-Thann,
- **4 674€**, à l'association "Train Thur Doller Alsace", pour le remplacement de la signalisation des Passages à Niveau de 2ème catégorie sur la ligne Cernay Saint-André à Sentheim,
- **3 834€**, au Ski Club de Kruth, pour la mise en conformité du refuge suite à la commission de sécurité (boiseries et bloc de sécurité),
- **3 500€**, à l'association "Claire-Vie", au centre de vacances à Kruth, pour le remplacement de la centrale de sécurité incendie et mise en place d'une porte de secours.

FONDS COMMUNAL ALSACE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

La Commission permanente a approuvé l'attribution d'une subvention d'investissement au titre du Fonds Communal Alsace (FCA), dans le canton de CERNAY, d'un montant de :

- **10 705€**, à la commune de Kruth, pour le remplacement du chauffage de l'école.

ABATTOIR DÉPARTEMENTAL DE CERNAY : INVESTISSEMENTS 2024

La Collectivité européenne d'Alsace est propriétaire de l'abattoir de proximité de Cernay, outil majeur de la politique menée pour soutenir l'agriculture et les circuits courts. Son fonctionnement est assuré dans le cadre d'une délégation de service public qui stipule que les travaux d'investissement et de gros entretien sont à la charge du propriétaire.

La Commission permanente a décidé d'approuver les travaux de gros entretien et d'investissement au sein de l'abattoir de proximité de CERNAY pour l'année 2024, hors imprévus éventuels, pour un montant estimatif de **40 000€**.



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



OCTROI DES AIDES DU FONDS SOCIAL EUROPEEN PLUS POUR LA PERIODE 2023-2025 ET VERSEMENT DES AVANCES DE SUBVENTIONS

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions du Fonds Social Européen (FSE+), pour la période 2023-2025, en faveur de onze porteurs de projets externes à la collectivité, œuvrant dans les domaines de l'insertion professionnelle et de l'inclusion sociale des personnes éloignées du marché du travail pour un montant total de **4 176 719€**, dès la signature préalable des conventions afférentes.

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **653 620€**, réparti comme suit :

- **241 650€**, à l'association « Environnement Propre Insertion par des Chantiers d'Entretien et d'Aménagement » (EPICEA), pour des missions d'accompagnement socioprofessionnel et d'encadrement technique,
- **206 920€**, à l'association Les Jardins de Wesserling, pour des missions d'accompagnement socioprofessionnel et d'encadrement technique,
- **205 050€**, à l'association Patrimoine et Emploi, pour accompagner et favoriser l'insertion socio-professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus vulnérables.

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

La politique alsacienne d'insertion et d'accès à l'emploi s'appuie sur la mise en œuvre d'un accompagnement adapté des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA).

Cet accompagnement est réalisé par les travailleurs sociaux de la Collectivité et de la Ville de Strasbourg, les conseillers de France Travail et les professionnels des 80 opérateurs de l'insertion.

Ces derniers, qui proposent près de 12 000 places d'accompagnement, sont les principaux acteurs de leur retour à l'activité et à l'emploi. Pour ce faire, ils développent en complément de leur accompagnement des actions spécifiques ou expérimentales.

La Collectivité européenne d'Alsace finance et s'appuie par ailleurs sur 111 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) qui proposent des activités salariées aux bénéficiaires du RSA dans une perspective de montée en compétences et de transition vers l'emploi durable.

La Commission permanente a décidé d'attribuer pour l'année 2024, des subventions de fonctionnement à ces structures (SIAE), d'un montant total maximal de **16 260 395€**, dès la signature préalable des conventions afférentes.

Elle a autorisé les bénéficiaires du RSA à percevoir l'allocation RSA en neutralisant les revenus tirés de leurs activités professionnelles saisonnières agricoles ou de leur « Emploi Premières Heures » sans incidence financière sur le montant de l'allocation RSA.

Pour le canton de CERNAY, le montant total des subventions s'élève à **133 960€**, et se répartit comme suit :

- **40 000€**, à l'association « Environnement propre insertion par des chantiers d'entretien et d'aménagement », pour l'insertion et l'accès à l'emploi des bénéficiaires du rSa,



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



- **34 340€**, à l'association « Agir pour l'emploi », pour l'accompagnement socio-professionnel, le soutien à l'activité des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE),
- **31 620€**, à l'association « Patrimoine et Emploi », pour l'accompagnement socio-professionnel et l'encadrement technique dans la vallée de la Thur,
- **28 000€**, à l'association « Les Jardins de Wesserling », pour l'accompagnement socio-professionnel dans le Territoire Sud Alsace.

FONDS D'INTERVENTION ALSACIEN

La Commission permanente a décidé l'attribution de subventions de fonctionnement au titre du Fonds d'Intervention Alsacien, dans le canton de Cernay, d'un montant total de **1 000€**, réparti comme suit :

- **500€**, à l'école élémentaire de Fellingring, pour l'organisation d'une classe de neige au Markstein,
- **500€**, à l'association les Amis de la Résidence JUNGCK, pour l'organisation de manifestations.

Annick LUTENBACHER

Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay
Déléguée à la Montagne
Présidente du Syndicat mixte
Markstein Grand-Ballon
Présidente du Syndicat mixte Thur Amont
Secrétariat : 03.89.30.60.14
mail : annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

Raphaël SCHELLENBERGER

Conseiller d'Alsace du Canton de Cernay
Député du Haut-Rhin
Secrétariat : 03.89.28.20.59
mail : raphael.schellenberger.elu@alsace.eu